



Club Sport Détente Mayenne Angevine
Fédération Française Retraite Sportive
Mairie de Château-Gontier 53200

*C.S.D.M.A. C'est entretenir sa forme et sa santé,
dans la convivialité et en toute sécurité.*



Adhésion du 01/09/2023 au 31/08/2024 : Inscription annuelle : 50 € ⁽¹⁾

Plus besoin de certificat médical à partir de cette saison. Nous vous conseillons cependant de **répondre** à l'**auto-questionnaire ci-joint** (document confidentiel qui restera en votre possession) :

- Une seule réponse positive devrait vous inciter à consulter votre médecin

IMPORTANT : Pour le **RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE**, il est impératif de remettre :

- Un chèque de 50 € à l'ordre du CSDMA (1)

En l'absence d'une des pièces demandées, la licence ne pourra pas être établie.

NOM.....

NOM de naissance..... PRÉNOM..... Licence N°.....

Date de naissance (complète) :

Adresse :

Ville..... Code Postal

Téléphone fixe..... Portable

Mail@.....

Cochez les activités que vous pratiquerez :

Activités gratuites	Activités avec participation financière
<input type="checkbox"/> Atelier danse <input type="checkbox"/> Marche nordique <input type="checkbox"/> Atelier chant <input type="checkbox"/> Pétanque <input type="checkbox"/> Atelier mémoire <input type="checkbox"/> Randonnée <input type="checkbox"/> Atelier théâtre <input type="checkbox"/> Tennis balle en mousse <input type="checkbox"/> Cyclo <input type="checkbox"/> Tennis de table	<div style="border: 2px solid green; padding: 10px; color: red; font-weight: bold;"> <p>Inscription et règlement auprès des responsables d'activité (voir dans le mail ou le courrier)</p> </div>

Faire un chèque par activité

Merci de fournir 8 enveloppes timbrées à votre nom si vous n'avez pas d'adresse mail ou si vous n'avez pas d'imprimante pour l'envoi du bulletin trimestriel et diverses informations du CSDMA.

Droit à l'image : article 9 du Code Civil et articles L226.21.226.8 du code pénal

Accepte parution presse et vidéo : OUI NON (rayer la mention inutile)

➔ Merci de remettre **votre dossier d'inscription COMPLET** dans la boîte aux lettres de :
. Maryvonne Séché 6, allée des fresnes BAZOUGES 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne.

⁽¹⁾ Ce règlement comprend la licence FFRS, l'assurance GRAS SAVOYE, l'abonnement à la revue trimestrielle fédérale et donne la possibilité de pratiquer en groupe les activités sportives du CSDMA et, en individuel, les activités reconnues par la FFRS. _